



# J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE  
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

# JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

# MA FORMATION EST PRISE  
EN CHARGE

INTÉRESSÉ.E ?  
INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LE SITE :  
[santestcfa.fr](http://santestcfa.fr)

# AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS  
INFIRMIER.ÈRE  
PUÉRICULTRICE

L'APPRENTISSAGE  
by *santest*





# # L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTRICE

## # POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

### DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience valorisante et qualifiante** au sein d'une équipe de professionnels.
- Votre formation sera **financée**.



## VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis,  
**SANTEST** vous  
accompagne  
également dans  
la recherche  
d'un employeur !

## # QUELLES CONDITIONS ?

### POUR DEVENIR APPRENTI.E INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTRICE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Être agé.e de  
**moins de 30 ans\***.

\*ou disposant d'une RQTH.



OU



- Être admis.e au sein d'un institut de Formation de Puéricultrices partenaire
- Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier
- Être titulaire du diplôme d'État de sage femme français
- Être inscrit en 3<sup>ème</sup> année d'études dans un institut de formation en soins infirmiers conduisant au diplôme d'État d'infirmier
- Être inscrit en 5<sup>ème</sup> année dans une école de sages femmes conduisant au diplôme d'État de sage femme

INTÉRESSÉ.E ?  
INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LE SITE :  
**santestcfa.fr**

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY  
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr

AU SERVICE DE LA FORMATION  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

